

Intitulé de la mission :**Accompagnement et médiation auprès des usagers accueillis en sous-préfecture de Dreux****Thématique
Solidarité****Où ?**

Eure-et-Loir (Centre). Dreux

Quoi ?

Rôle des volontaires : accueillir les usagers, les orienter et les aider dans leurs démarches tout en constituant un lien rassurant entre le public et les services.

Objectif : démarche d'accueil mobile visant à aider les personnes en situation de handicap ou de difficulté, en demande d'écoute ou tout usager qu'il convient d'accompagner.

Activités : En lien avec les agents de l'accueil général et les responsables des services d'accueil du public (services des étrangers ou des usagers de la route), filtrage et orientation des usagers vers les bornes de ticket, les guichets ou les services compétents (internes ou externes)

- travail pédagogique d'explication des modalités d'accueil et des conditions d'instruction des dossiers déposés,
- délivrance d'une information générale ou particulière ne nécessitant pas automatiquement un passage au guichet,
- renseignement et information sur le caractère complet des dossiers ;
- aide à l'utilisation des appareils mis à leur service dans les locaux d'accueil, tels que photocopieuse, borne de non gage, ordinateur mis à disposition... ;
- force de propositions pour l'amélioration de la signalétique et des documents d'information ;
- réalisation de phases régulières d'enquêtes de satisfaction.

Spécificités : intérêt pour les nouvelles technologies (accompagnement pour la réalisation de démarches en ligne et de procédures dématérialisées)

Quand ?À partir du 1^{er} septembre 2017 (6 mois, 30 h/semaine) – **candidatures reçues jusqu'au 15 août 2017****Quelle thématique ?**

Solidarité

Combien de postes ?

1 à Dreux

Quel organisme ?

Sous-Préfecture de Dreux

Contact

Sous Préfecture de Dreux – Mme MAURANGES, Secrétaire Générale (02 37 27 70 04)

Adresse

Rue des Capucins – Dreux

Site internetwww.eure-et-loir.gouv.fr**Activités :**

Administration de l'Etat - 4 axes principaux

- * la permanence de l'Etat (continuité du service public) et la sécurité des citoyens ;
- * la réglementation et la garantie des libertés publiques ;
- * le contrôle administratif ;
- * la coordination des politiques interministérielles.